

COMMUNE de GRAND-CHAMP

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

MODIFICATION N°4 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Objet de l'enquête

Il sera procédé à une enquête publique, en mairie de GRAND-CHAMP, sur le projet de Modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme (PLU).
Le projet de modification porte sur les points suivants :

- Optimiser le foncier concerné par le projet de renouvellement urbain « Les Balcons de Guenfrou » , modification du règlement écrit par la création d'un zonage spécifique
- Permettre l'installation d'habitats légers et réversibles en partie sud de l'actuel camping
- Mettre à jour la liste des emplacements réservés
- Actualiser les règles relatives au calcul des places de stationnement

Commissaire enquêteur

Monsieur Stéphane SIMON, commissaire enquêteur, a été désigné par le Tribunal Administratif de Rennes.

Dates de l'enquête publique et permanences du commissaire enquêteur

<p><u>L'enquête publique est organisée pour une durée de 33 jours :</u></p> <p>Du Lundi 5 août au vendredi 6 septembre 2024, inclus</p> <p>L'enquête sera ouverte le Lundi 5 août 2024 à 8h30 L'enquête sera close le vendredi 6 septembre 2024 à 17h30</p>	<p><u>Monsieur Stéphane SIMON, Lieutenant-colonel de la Gendarmerie en retraite, recevra à la mairie de Grand-Champ, rue de la Résistance – 56390-GRAND-CHAMP les :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Lundi 5 août 2024, de 9h00 à 12h00- Mercredi 21 août 2024, de 16h00 à 19h00- Vendredi 6 septembre 2024, de 14h00 à 17h00 <p><u>Autorité responsable du projet :</u> Madame Dominique LE MEUR, Maire de Grand-Champ Renseignements auprès du service urbanisme règlementaire de la commune</p>
---	--

Consultation du dossier d'enquête publique

Le dossier composé des pièces et éléments requis, ainsi qu'un registre papier d'enquête, à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés à la mairie de GRAND-CHAMP, rue de la Résistance, et mis à disposition du public pendant toute cette période, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie :

- **Les lundi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30**
- **Le Mardi de 8h30 à 12h00**
- **Le Mercredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00**

Le dossier de l'enquête, au format dématérialisé, sera également consultable **sur un poste informatique à disposition à l'accueil de la mairie**, ainsi que sur le site internet de la commune : www.grandchamp.fr

Le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations soit sur le registre papier ouvert à cet effet, soit sur l'adresse mail dédiée : modif4-plu@grandchamp.fr ou bien les adresser au commissaire enquêteur par écrit, à la mairie de GRAND-CHAMP.

Consultation et publicité du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur

A l'expiration du délai de 33 jours, le registre d'enquête (et les documents annexés) sera clos et signé par le commissaire enquêteur. Dans un délai de 8 jours après clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur communiquera ses observations écrites consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le maire disposera d'un délai de 15 jours pour répondre par un mémoire au procès-verbal de synthèse.

Le commissaire enquêteur disposera d'un délai de 30 jours à compter de la date de clôture de l'enquête pour remettre au maire le dossier d'enquête avec son rapport dans lequel figureront ses conclusions motivées, en précisant si elles sont favorables, favorables sous réserves, ou défavorables.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie, pendant un an, à compter de la date de clôture d'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture, et sur le site internet de la commune www.grandchamp.fr

Décision pouvant être adoptée au titre de l'enquête

Ainsi qu'il résulte du code de l'urbanisme et du droit commun des enquêtes publiques, au terme de l'enquête publique, le conseil municipal se prononcera par délibération au vu des observations du public, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur, sur l'approbation de la Modification n°4 du PLU.